CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

<u>Présents</u>: Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Michel DAYRE, Stéphanie DELEUZE, Loïc DUCROS, André FORGET Jean-François THIBON, Valentin THIBON

Excusés: Véronique BONNAURE, Éric GARREL, Julien MAGNIN

Pouvoirs: Véronique BONNAURE à Loïc DUCROS

Le guorum étant atteint, la séance débute à 21h00.

Désignation du secrétaire de séance : Alexandra AMIEL

Ordre du jour

- 1. Compte de gestion.
- 2. Compte administratif 2021 et affectation des résultats.
- 3. Prestation entretien défense incendie
- 4. Motion Natura 2000
- 5. Travaux de voirie voies communales
- 6. Travaux d'extension réseau SDE07
- 7. Donation à la commune
- 8. Point des commissions :
 - o Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
 - o Patrimoine, entretien, agriculture, OM
 - Affaires sociales
 - Affaires scolaires
 - o Communication
 - o Associations, culture, jeunesse et sport
 - o Finances

9. Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance précédente, du 11 février 2022.

M. le Maire demande au conseil de rajouter deux points à l'ordre du jour sur un projet de délibération de crédit sur l'investissement, et un projet de réalisation d'ossuaire, propositions accordées à l'unanimité qui seront le point n° 8 et 9.

1. Compte de gestion :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver le compte de gestion 2021.

2. Compte administratif 2021 et affectation du résultat :

Monsieur le Maire expose que certaines dépenses d'investissement étaient traditionnellement imputées en frais de fonctionnement, ce qu'il serait souhaitable de changer. Si rien n'a été changé sur le compte administratif 2021 en ce sens, cela sera fait pour 2022 avec le support du conseil de la DGFIP.

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal sous la présidence de Loïc DUCROS, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver le compte administratif 2021.

3. Prestation entretien défense incendie

Depuis 3 ans, un contrat lie la commune à la SAUR, concernant l'entretien des 23 bornes incendie de la commune. Suite à plusieurs échanges avec eux, il apparaît qu'ils ne remplissent pas leur rôle. La commune propose de changer de prestataire et de passer un nouveau contrat de vérification et d'entretien des bornes avec le SEBA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver la proposition de Monsieur le Maire

4. Motion Natura 2000.

A compter du 1^{er} janvier 2023, la gestion des sites Natura 2000 devrait être confiée aux régions. Il apparaît que dans le plan financier aucun crédit n'est consacré pour la préservation et la restauration du patrimoine naturel dont les sites Natura 2000.

La motion consiste à demander à la région d'inscrire une provision au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver la proposition de Monsieur le Maire

5. Travaux d'extension de Voirie Communale.

Dans la continuité pour l'entretien des routes et chemins, la commune prévoit de refaire deux chemins, le chemin du Mouroulet (du pont de Goularade jusqu'à l'entrée du village) ainsi que la petite route de la Vignasse.

Une commission appel d'offre va être crée, une délibération sera présentée ultérieurement.

6. Travaux d'extension réseau SDE07.

Monsieur le Maire expose au conseil que l'accord de permis de construire en zone Ua du PLUI entraine des travaux d'extension de réseaux électrique. La commune s'engage à faire réaliser les travaux par le SDE 07.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver la proposition de Monsieur le Maire

7. Donation.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux habitants de la commune souhaitent faire une donation de deux parcelles cadastrées E 1027 et E 1029

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver la donation

8. Ouverture de crédit d'investissement.

Monsieur le Maire propose l'ouverture de crédits d'investissement afin de pouvoir régler les acomptes des artisans concernant les travaux de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité:

D'approuver la proposition de Monsieur le Maire

9. Ossuaire.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune est tenue de prévoir la réalisation d'ossuaire dans ses cimetières.

Les membres du conseil prennent note et étudieront les différentes possibilités afin de les proposer lors d'un prochain conseil.

10. Point des commissions :

o Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations

Eric Balmès nous rappelle que concernant les économies d'énergies, la commune doit dès à présent commencer le renouvellement des foyers lumineux de l'éclairage public. Il propose donc d'en renouveler une partie chaque année.

André Forget a reçu un devis concernant l'achat des futures illuminations de Noël, dans l'attente d'un second devis nous en reparlerons lors d'un prochain conseil.

o Patrimoine, entretien, agriculture, OM

Loïc DUCROS nous informe que désormais la collecte de carton sera faite dans les petits conteneurs bleus qui sont venus remplacer les gros conteneurs « pélican ».

Mathias DALZON nous rappelle que la journée nettoyage des berges du Chassezac fut une belle réussite avec une soixantaine de participants, à renouveler l'année prochaine.

- Affaires sociales
- Affaires scolaires

Michel Dayre nous informe qu'au dernier conseil d'école, le référent Mairie de St Alban a changé. L'intervention d'un parent d'élève de Chandolas pour un atelier autour du cirque a été très appréciée.

o Communication

Jean-François Thibon nous informe du lancement des études de déploiement de la fibre, celles-ci devraient durer une bonne année.

o Associations, culture, jeunesse et sport

Le projet concernant la création d'une aire de jeu sur la commune avance, plusieurs devis sont à l'étude.

o Finances

11. Questions diverses

La séance est levée à 23h15